

# Histoire du Syndicat d'Initiative de Charbonnières

Racontée par Robert Putigny (1921 à 1989) et Michel Calard (1990 à 2003)

## INTRODUCTION

Les Syndicats d'Initiative ne sont pas, comme on pourrait le croire, une invention moderne créée pour faciliter les pérégrinations de nos contemporains depuis qu'ils sont atteints du virus de la bougeotte. Dans le passé, les mouvements de masses importants étaient surtout le fait de militaires, et les déplacements de troupes en campagne relevaient d'un service appelé autrefois Intendance et Logistique.

Qu'il s'agisse des hordes d'Attila et de son désherbant légendaire des Croisades qui n'avaient rien d'une promenade de santé et mettaient à rude épreuve la fidélité des épouses esseulées demeurées au logis, de Napoléon qui organisa un programme touristique européen pour ses grognards, ou plus récemment encore de ce flot de touristes bottés et casqués qui appréciaient tant notre beau pays qu'une coalition quasi mondiale fut nécessaire pour les inciter à rentrer chez eux, il est certain que sans une structure appropriée ces touristes d'un autre âge n'auraient pu entreprendre de telles excursions. C'est donc cette logistique qui, aménagée, fut mise au service des civils sous le nom de Syndicat d'Initiative, et c'est l'histoire de l'un des 3600 d'entre eux, le nôtre, qui va vous être contée, car le Groupe Historique ayant été l'une de ses composantes, il est bien normal que ce soit à lui qu'incombe le soin d'en parler.

Mais, d'abord, pourquoi avoir uni ces deux mots auxquels nous sommes maintenant habitués et dont le mariage n'étonne plus personne : Syndicat et Initiative ? D'après leur propre signification ils n'ont rien de commun, ni associés, ni individuellement ; un "syndicat" est un groupement formé pour la défense des intérêts de ses membres, et "initiative" signifie : action de proposer ou de faire une chose le premier. Les fondateurs avaient avancé que c'était en songeant à une forme de Fédération pouvant rassembler tout ce que font les Sociétés qu'ils avaient opté pour "Syndicat d'Initiative"... !

Reportons-nous à présent au début de 1889, à Paris, c'est l'année de l'Exposition Universelle dont le clou est constitué par la Tour Eiffel. A Grenoble, sur la place Grenette, le café Cartier est le rendez-vous de la bonne société grenobloise. Dans une petite salle, quelques messieurs font leur manille hebdomadaire, mais ce jour là la partie est quelque peu troublée par l'un des joueurs qui relate à ses amis le voyage qu'il vient de faire en Suisse. Emerveillé par les beautés du pays, il l'avait surtout été par le zèle imaginaire déployé pour mettre en valeur, avec art et intelligence, tout ce qui peut attirer et retenir le visiteur.

Sensible à ces propos, un autre joueur, avocat, fondateur de la Société Grenobloise du Club Alpin Français, de la Société des Touristes du Dauphiné et sportif accompli, pensait depuis longtemps qu'il serait bon de rédiger et de faire connaître une sorte de code enseignant les règles pour bien recevoir. Les deux amis se rencontraient souvent, et avec des notables de la ville organisaient des réunions dont les journaux locaux ne donnaient qu'un compte rendu teinté de scepticisme malgré les arguments que faisaient valoir le touriste venant de Suisse :



il n'est déjà pas si facile de retenir les habitants de cette ville car les uns vont passer l'hiver à Lyon, à Paris ou sur le littoral, les autres se transportent à la campagne l'été. Attirer les étrangers est encore plus difficile, il faudrait qu'un Syndicat d'Initiative essaie de faire pour Grenoble ce que des Sociétés similaires de Genève, de Lausanne, de Lucerne, d'Interlaken ou de Bruxelles ont fait pour leur ville.

Mais l'idée avait fait son chemin, et le 22 mai 1889 naissait le premier Syndicat d'Initiative de France sous l'appellation de : Syndicat d'Initiative de la ville de Grenoble et du Dauphiné.

Il convient toutefois de signaler qu'une Association similaire avait été créée le 23 juillet 1875 sous le nom de "Comité des Promenades de Gérardmer" par un groupe de personnes s'appuyant sur la réflexion de l'une d'entre elles : *"Il ne suffit pas d'avoir de belles et bonnes choses chez soi, encore faut-il les faire connaître"*.

### **1921-1939 : Le S.I. de Charbonnières-Les-Bains, naissance et développement dans un contexte financier difficile**

#### **1921-1939 : Le S.I. de Charbonnières**

Changeons de siècle et arrivons au 3 juin 1921, c'était un mardi que, dans un lieu non précisé et sur invitation d'on ne sait qui, vingt-cinq Charbonnois et deux Marcillois désireux de redonner vie au destin thermal de Charbonnières-Les-Bains s'étaient réunis, avec l'idée de former une Association qui prendrait en main le redressement de la station fortement éprouvée par quatre années de guerre. Parmi ces vingt-sept personnes, dix seront élues pour former le premier Comité de Direction. Voici les noms de ces pionniers : MM. Delaye – Dr.Melou – Lanvers – Orsat – Blanchin – Lagier – Bennier Claude – Chartron – Barbary – Guérin Claude.

Au cours de la réunion suivante du 5 juin, c'est entre 21 heures et 22 heures 40, qu'un Bureau composé de cinq membres est désigné : Président, M.Delaye - Vice-Président, Dr. Melou - Trésorier, M. Lanvers - Secrétaire général, M. Orsat - Secrétaire adjoint, M. Blanchin.

Le SYNDICAT D'INITIATIVE DE CHARBONNIERES–LES-BAINS ET SES ENVIRONS est né et entre aussitôt en fonction. Le Président donne connaissance des statuts aux membres du Comité et propose de modifier l'article fixant son effectif en le portant de 10 à 15 pour permettre l'attribution de sièges aux communes voisines désireuses de se joindre au Syndicat.

En cette année 1921 Charbonnières compte 1033 habitants, M. Alexis Brevet est maire depuis 1919, il a succédé au Dr. Girard. Le tout jeune Syndicat est bien conscient de la tâche qui l'attend s'il veut participer à la rénovation de la Station, il est sans illusion quant aux fastes d'antan, la "Saison des Eaux" ne ramènera plus les milliers de curistes d'autrefois. Rouvert depuis deux ans, le Casino doit procéder à une remise en état complète de ses installations qui ont bien souffert de cinq années de fermeture ; pour lui aussi la "Belle Epoque" est révolue sans espoir de retour. Aussi, dans ses débuts le S.I. ne formulera-t-il que de modestes revendications : à la Compagnie PLM il demandera l'établissement d'un train entre 23 et 24 heures pour faciliter le retour à Lyon des clients du Casino, et à la Direction de cet établissement de faire procéder au nettoyage et à l'aménagement du terrain vague



près du Grand Hôtel. Le modeste budget établi par le trésorier fait état de 3000 francs de recettes escomptées, et de 2300 francs de dépenses certaines, ce qui laisse une marge de manœuvre bien étroite. Cependant, en octobre, le S.I installera son Siège dans un local du chemin de la Nouvelle Source pour un loyer annuel de 800 francs. Ses premières missions : l'information des touristes.

En 1923 M. Delaye démissionne de son poste de Président, le Dr. Melou, Vice-président, le remplace. Peu à peu le S.I. s'investit dans son rôle, il renseigne les touristes de passage, mais doit toujours exprimer des regrets aux nombreuses demandes de cures la capacité hôtelière du siècle dernier n'est plus qu'un souvenir et aucune amélioration n'est en vue. L'étroit budget ne permet même pas l'édition d'une nouvelle brochure qui pourrait faire connaître ce que la Station peut encore offrir. Une lueur d'espoir apparaît cependant lorsque deux représentants de la municipalité et deux du Casino entrent au Comité de Direction, perfusion de personnalités qui n'amènera aucune amélioration de la situation qui va même empirer au point que, en 1925, quatre ans après sa naissance, le S.I. est sur le point de disparaître. Il sera sauvé in extremis par M. Grillet qui se dévouera en acceptant de remplacer le Dr. Melou à la présidence pour tenter de redresser la barre.

En 1927, Charbonnières-Les-Bains est classée Station Hydrominérale, ce qui lui permettra de percevoir la taxe de séjour, maigre rapport vu le montant de la taxe et le nombre de visiteurs. Pendant les deux années suivantes, le S.I. vivotera, s'occupant davantage d'urbanisme que de thermalisme, il signale le mauvais entretien des rues, le manque de bancs pour se reposer et d'urinoirs pour se soulager. Satisfaction lui sera donnée, quatre édifices publics et une douzaine de bancs seront installés en divers points du village. Un mouvement de protestation éclate au Comité Directeur qui déclare ne pouvoir travailler utilement faute de ressources, ce qui entraîne la démission de tous ses membres. Gros embarras du maire qui leur demande de reporter leur décision au moins jusqu'au Congrès des Syndicats de la Vallée du Rhône, qui doit justement avoir lieu dans peu de temps à Charbonnières, il leur promet d'augmenter l'aide de la mairie. Effectivement, la subvention municipale passe de 2000 à 5000 francs, et entraîné dans le sillage, le Casino fera également un geste.

### **1929-Les signes encourageant d'un développement**

C'est à partir de 1929 que la position du Syndicat va s'améliorer et les finances se redresser. Pour la première fois le trésorier pourra effectuer un dépôt de 10 000 francs à la Caisse d'Épargne. Prenant de l'assurance, ses revendications se font de plus en plus nombreuses, mais sont toujours axées sur la voirie qui, pour une Station thermale laisse beaucoup à désirer. Il demande l'enlèvement journalier des immondices, un meilleur entretien des rues et des places avec des balayages et des arrosages plus fréquents, une amélioration de l'éclairage aux passages à niveau. Il faut aussi que les trottoirs de la route de Paris soient débarrassés des détritiques et des boues qui les encombrent en permanence, les fossés doivent également être curés régulièrement. On demande encore l'amélioration de l'éclairage des voies publiques, la révision de l'horloge régulant les heures d'allumage et d'extinction des lampes dans les rues du village. Le Syndicat d'Initiative présente un état des lieux qui ne fait honneur ni à la commune ni à la municipalité dont le service de la voirie semble devoir être réactivé.



La Cie PLM est également mise à contribution, il faudrait intervenir auprès de sa Direction régionale pour faire rétablir un certain nombre de trains supprimés sur la ligne desservant Charbonnières, demander aussi que la gare soit inscrite à la liste des Stations thermales afin de lui permettre de délivrer des billets à tarif réduit, et aussi, pourquoi pas, que la section de Lyon Saint-Paul à l'Arbresle soit électrifiée... ! Les activités du S.I s'intensifient sur la publicité, écrite et radiophonique, un important jalonnement par panneaux et par affiches est mis en place. La population sera appelée à participer au fleurissement de la commune. C'est à l'occasion de la Fête des Fleurs de cette année 1929 que le concours des maisons et des balcons fleuris sera créé. C'est encore cette même année que le premier bal organisé par le S.I. aura lieu dans la salle du Théâtre que le Casino a mis à sa disposition, de même que son orchestre et ses attractions ; à cette occasion 2000 billets de tombola et 500 cartons d'invitation sont imprimés, l'opération laissera un bénéfice de 400 francs.

Mais les Charbonnois se sentent de plus en plus isolés en soirée dans leur village, ils ne disposent que de peu de moyen de transport en commun pour se rendre à Lyon, mais surtout pour en revenir. Les projets de liaison par tramway qu'avaient fait miroiter la Cie OTL à diverses époques, par la route de Sain Bel ou par l'avenue Bergeron, ont été abandonnés sous divers motifs techniques. Pour tenter de désenclaver la commune, M. Claude Guérin, garagiste transporteur établi à Charbonnières a bien accepté de mettre à l'essai un service d'autocar qui partait de la place Bellecour vers 22h30 en semaine, et à la fin des spectacles le samedi, tentative qui permettait de rapatrier les attardés, mais ne dura qu'un temps.

L'Assemblée générale du 27 mai 1930 présente un S.I. en pleine forme, on lui propose même de réorganiser le Comité des Fêtes en perte de vitesse, il ne pourra y souscrire, sa vocation n'étant pas d'organiser des fêtes. Par contre il poursuit encore sa campagne d'urbanisation et demande la rectification, en hauteur et en largeur, des ponts établis sur le ruisseau, ainsi que la suppression des barrages qui se sont formés dans son lit et provoquent des inondations chez les riverains lors des fortes pluies. Améliorations qui seront réalisées, sauf une qui dépasse les possibilités et la compétence de la municipalité quand il s'agit de supprimer un passage parce que trop fréquenté, celui de la route de Charbonnières à Marcy. Les activités du Syndicat s'étendent, le travail du secrétaire général s'accroît dans les mêmes proportions et il s'avère bientôt qu'une aide doit lui être apportée, une somme de 2500 francs est inscrite au budget à cet effet, mais M. Milleret pense qu'en lui attribuant 200 francs par mois pendant la saison et 100 francs les autres mois, son collaborateur sera suffisamment rétribué.

Malgré son importance croissante, il est un domaine sur lequel le S.I. ne peut rien et dont la responsabilité incombe aux municipalités et aux Directions du Casino qui se sont succédées depuis la fin de la guerre, c'est le problème majeur qui empêche Charbonnières-Les-Bains de justifier son appellation de Station thermale, situation que tout le monde déplore depuis des années mais que personne n'a osé attaquer : la capacité hôtelière de la commune qui restreint énormément le nombre de curistes. Indifférente à cette pénurie d'accueil, la Société Immobilière et Fermière de Charbonnières, de qui dépend le Casino, décide une fermeture partielle de ses établissements, décision que contestera vivement le S.I. Mais M. Grillet commence à trouver bien lourde et bien longue la mission de sauvetage qu'il avait provisoirement acceptée en 1925, alors que le Syndicat était sur le point de disparaître faute de Président, et va donner sa démission ; on se retrouve ainsi dans la situation de 1925, les



candidats à la présidence faisant toujours défaut, c'est M. Roquille, vice-président qui assurera l'intérim jusqu'à l'Assemblée de 1931 à l'issue de laquelle M. Milleret sera élu.

Dans les années 1930-1931, le tenancier de l'hôtel Terminus décide d'adjoindre à son établissement une piste de patins à roulettes. Sport très en vogue à l'époque, il attirait la jeunesse des environs et aurait pu constituer une attraction intéressante pour la station si son concepteur ne s'était mis en tête de l'améliorer en créant une ambiance de fête foraine autour de sa piste. S'étant procuré un phonographe fortement sonorisé, il déversait pendant une bonne partie de la journée, et parfois fort avant dans la nuit, un programme musical tonitruant censé animer, distraire et attirer la clientèle. Quelques chansons à la mode figuraient à son répertoire, mais l'hôtelier mélomane avait aussi un choix plus étendu de rengaines populaires qu'il diffusait abondamment dans le quartier de la gare. Cette sélection d'œuvres d'un goût douteux divertissait peut-être quelques auditeurs, mais choquait surtout d'autres oreilles plus délicates, au point que des habitants vinrent s'en plaindre au Syndicat d'Initiative en lui demandant d'intervenir auprès de la Direction de l'hôtel afin de faire cesser ce vacarme.

Quand il accepta cette mission, le président du S.I. ne se doutait pas qu'elle lui causerait autant d'ennuis, et pendant aussi longtemps, d'autant plus qu'une autre source de soucis s'amorçait au Comité de Direction. Elle était due à la nomination du nouveau secrétaire général, M. Muller - d'ailleurs absent à cette première réunion - nomination que M. Roquille, vice-président, reprochait au président Milleret, car selon lui, ce choix lui incombait, ce à quoi M. Milleret rétorquait que tel n'était pas son avis et qu'il entendait procéder lui-même à la désignation d'un secrétaire général, décision qui entraîna la démission de M. Roquille.

Au cours de l'Assemblée générale de 1931, un vif débat s'engagea au sujet de réponses écrites de M. Bassinet aux critiques formulées par les commerçants locaux au sujet des fournitures faites au Casino, au cours de la discussion, son objet dériva sur la situation de la station au point de vue capacité d'accueil, toujours insuffisante et sans espoir d'amélioration, ce qui donna l'occasion de reprocher à la Société des Eaux Minérales les trop nombreuses places occupées dans ses établissements par son propre personnel. De fil en aiguille, on en arriva au problème de l'utilisation de la main d'œuvre étrangère au Casino qui s'exerce au détriment de nos compatriotes ; M. Bassinet le reconnaît, pour certains travaux que les Français n'acceptent pas, il est contraint d'avoir recours à du personnel étranger, italien notamment. L'assemblée se poursuit alors dans un brouhaha au cours duquel s'échangent à tort et à travers diverses répliques et questions, et non aux personnes ayant compétence pour y répondre.

Pour ramener le calme, le secrétaire général pense faire diversion en annonçant qu'à la suite de la plainte adressée à la mairie par le S.I. à la demande des habitants du quartier de la gare pour faire cesser le bruit émanant de l'hôtel Terminus, son tenancier, M. Guillermin, assignait le Syndicat en Justice de Paix pour entrave à son commerce, pour diffamation, et demandait 3000 francs de dommages et intérêts. Outrées par ce comportement, de nombreuses personnes conseillent au S.I. de ne pas répondre à la convocation.

M. Milleret doit se présenter le 18 juin devant le juge de Paix de la Demi Lune, il risque de se voir condamner aux dépens et à 1000 francs de dommages et intérêts ; car déjà en mai,



l'hôtelier avait fait citer le S.I en demandant 3000 francs, mais ni M. Milleret, ni le maire cité lui aussi pour 1000 francs ne s'étaient présentés. Poursuivant son offensive, et pour tenter de convaincre le juge qu'il était victime d'une machination ourdie par les quatre inculpés à l'instigation du Casino, Guillermin fait encore citer M. Bassinet et son chef de restauration pour 1000 francs chacun. D'un commun accord, les quatre inculpés décident encore de faire défaut, mais en prévision de poursuites éventuelles, le Comité de Direction du S.I. autorise son président à ester en justice et à se faire assister d'un avocat.

Le Syndicat d'Initiative va alors entrer dans une zone de grande turbulence quant au procès Guillermin s'ajoutera l'affaire Muller. Ce M. Muller est le secrétaire fantôme dont la nomination par le président avait été mise en cause par le vice-président estimant que cette mission lui incombait. Si le Comité n'avait pas ménagé son soutien à M. Milleret dans le différend qui l'opposait à Guillermin, il en fit autrement dans le conflit Muller.

C'était la divulgation par M. Roquille de certains propos qu'aurait tenu le président lors de la dernière séance, propos qui mettaient en cause un autre adhérent du Syndicat, M. Rétif. Rapportés à ce dernier par un tiers, ils avaient amené Rétif à adresser à M. Millet une lettre d'insolences et à le menacer de le poursuivre en diffamation pour l'avoir traité "d'individu indésirable".

Des membres du Comité présents à la séance en question affirmèrent que le président n'avait jamais prononcé le mot "d'indésirable", et qu'ils étaient prêts à en témoigner si l'affaire devait aller en justice. C'est alors qu'un membre du Comité absent à la dernière réunion, mais présent à celle d'avant, confirma que M. Milleret n'avait pas prononcé le mot "d'indésirable" mais seulement celui d'individu qui, de l'avis général n'avait rien de péjoratif, et que c'est seulement quand M. Roquille demanda au président de retirer cette insulte en lui disant : *"vous le prenez donc pour un indésirable"* que M. Milleret avait répondu : *"si vous le voulez"*.

On s'en tint là pour le moment, et la réunion se poursuivit par la lecture du palmarès du concours des maisons fleuries qui a toujours beaucoup de succès et qui cette année a été récompensée par 2050 francs de prix. On annonça également que le bal du S.I. aurait lieu le 3 octobre au Grand Cercle, mais face à une obstruction systématique de M. Roquille, M. Milleret décide de lever la séance. Après avoir annoncé le grand succès du bal lors de la réunion suivante du 13 décembre 1932, le président revint sur les deux affaires qui préoccupaient le Comité : le procès Guillermin, au point mort en attente du jugement qui doit intervenir seulement en janvier prochain, et "l'affaire Muller", qui grâce à quelques nouveaux témoignages allait permettre d'y voir plus clair et de ramener cette "querelle de chefs" à de plus justes proportions. M. Rétif est maintenant convaincu que ce n'est pas le président, mais M. Roquille qui a avancé le mot de la discorde "indésirable", et que, s'estimant trompé par M. Roquille, il s'excuse sincèrement auprès de M. Milleret. De plus, reconnaissant qu'il n'était pas membre du Comité à l'époque, il ne pouvait prétendre à un poste dans le Bureau. Ainsi prit fin cette ridicule histoire qui n'aurait même pas dû figurer dans un compte rendu de séance.

En janvier 1932 le S.I. est informé que l'Union Fédérale des S.I. organise, du 18 au 26 juin, une caravane dont l'objectif est de visiter tous les Syndicats d'Initiative de la vallée du





Rhône. Composée des présidents des Fédérations, des présidents des S.I. de France, des colonies et protectorats, de l'Office National de Tourisme, des délégations des services de transport chemins de fer, routes et canaux, cette caravane doit faire étape à Charbonnières le 23 juin où elle sera reçue au Casino. Considérant qu'il s'agit là d'un événement important auquel la station se doit de faire honneur, il est entendu que les frais de réception seront partagés entre la municipalité et le Casino. Toutefois, en raison de la crise qui sévit actuellement et de la situation critique du Casino, les engagements pris maintenant semblent assez incertains pour l'avenir, mais le président du S.I. n'est pas d'avis de revenir sur les dispositions prises et d'annuler la réception, il propose à son Comité, que dans le cas de défaillance de l'une des deux parties, le Syndicat d'Initiative participe également aux frais ; les membres donnent leur accord, mais estiment qu'il conviendrait d'abord de faire confirmer par écrit les engagements verbaux de la mairie et du Casino, chacun estimé à 2000 francs pour la réception de 80 à 100 personnes. Mais revenons à nos démêlés avec Guillermin, l'affaire a été jugée au Tribunal de Vaugneray, le Syndicat est condamné à 25 francs de dommages et intérêts et à la moitié des dépens, l'autre moitié incombant au plaignant, par contre les frais de jugement par défaut restent à la charge du S.I. Mais ce sont les attendus de ce jugement que récusent les membres du Comité, attendus qui "dénient à un Syndicat d'Initiative la faculté de prendre en considération et de transmettre à un tiers des vœux ou des réclamations". Par prudence, le Comité donne tous pouvoirs à son président pour faire appel s'il le désire. Les premières animations. La participation de Charbonnières est sollicitée à l'occasion d'une Exposition internationale des Techniques sanitaires qui doit avoir lieu au Palais de la Foire de Lyon du 7 au 20 mars 1932. Le Syndicat d'Initiative exprime des regrets, ne possédant ni bains, ni piscine, ni établissement thermal, ni éléments de propagande, il ne voit pas la nécessité d'y participer. En ce qui concerne la caravane de l'Union Fédérale des S.I. la municipalité et la Société des Eaux Minérales confirment leur participation aux frais de réception. Afin de laisser un bon souvenir aux visiteurs, le S.I. propose de leur d'offrir un apéritif et de remettre à chacun d'eux une boîte de pastilles de Charbonnières accompagnée d'un sachet de bonbons.

Dans son programme 1932 d'animation, la municipalité manifeste son intention de faire revivre la tradition de la fête patronale de la commune qui se tenait autrefois le 15 août, elle la ferait coïncider avec une visite du village au cours de laquelle seraient désignées les maisons fleuries à récompenser. La Musique des Equipages de la Flotte devait aussi se produire à Charbonnières le 26 juin, mais l'importance de cette formation ne permet pas son hébergement dans la commune, ce qui va priver la station de cette réjouissance. En juillet 1932, M. Milleret démissionne de la présidence. Malgré une pression exercée tant par le Comité que par le maire il maintient sa décision, et aucun des trois vice-présidents n'est candidat ; la crise du pouvoir est ouverte. Pour la dénouer, le président démissionnaire propose la candidature de M. Chardiny qui n'aspire aucunement à ce poste pour lequel il s'estime incompetent, n'étant pas du tout au courant des affaires qui s'y traitent. Pas convaincu par les arguments invoqués, le Comité décide de passer au vote et par 13 voix élit M. Chardiny président malgré lui, se pliant au verdict des urnes, il accepte le poste à condition d'être assuré de la bonne volonté de tous pour l'aider dans ses nouvelles fonctions.

En 1933 la municipalité de La Tour de Salvagny manifeste le désir de voir la Société des Courses prendre le nom de "Courses de La Tour de Salvagny". Le président Chardiny oppose



son veto et demande que soit conservée l'appellation actuelle de "Société des Courses de Charbonnières-Les-Bains". Dans un compte rendu de la réunion du 31 août 1934 apparaît un nom qui, durant des années sera lié à l'histoire du Casino et du Syndicat d'Initiative. Il est membre du Comité depuis un an et y est inscrit sous le nom de M. Belley. On fait appel à ses compétences en lui confiant l'installation électrique de la salle Sainte Luce où doit se tenir cette année-là le bal annuel du Syndicat. Dans ce nouveau venu tout le monde reconnaîtra M. Claudius Bely, qui durant de nombreuses années fut le factotum de la Société des Eaux Minérales, du Casino et du Syndicat d'Initiative. Après quatre années de chicanes l'affaire Guillermin atteint enfin son dénouement, sinon à la satisfaction du S.I., du moins à son grand soulagement si l'on en croit le procès verbal annonçant la nouvelle mais ne donne toutefois aucun détail. Pour y mettre fin définitivement il est décidé de ne pas poursuivre l'hôtelier pour récupérer les 200 francs encore dus à l'avoué.

1935 devrait être une année importante pour la station, on ne parle que Fête des Fleurs, concours d'Elégance automobile, courses hippiques, courses, galas et autres réjouissances. L'important programme annoncé par la S.E.M. va amener le S.I. à créer une permanence durant la Saison qui se situe toujours du 1er avril au 31 octobre, le bureau du S.I. serait ouvert de 14 heures 30 à 16 heures 30 en semaine et de 11 à 13 heures le samedi ; en dehors de ces heures, le secrétaire indiquerait les heures et lieux où il serait possible de le joindre. Les statuts seront encore modifiés, d'abord pour officialiser le nouveau siège du Syndicat, ensuite pour fixer l'Assemblée générale annuelle au mois d'ouverture de la Saison, ce qui permettrait à un plus grand nombre de sociétaires d'y assister. On voit même encore bien au-delà : créer une délégation chargée au nom du Syndicat d'Initiative de le représenter officiellement aux funérailles de ses membres, d'offrir une couronne et de présenter ses condoléances à la famille. Toujours au cours de cette année 1935 sera institué le Comité Intercommunal de Coordination des efforts de mise en valeur, d'embellissement et d'extension de la station thermale de Charbonnières-Les-Bains. Il sera composé des représentants des municipalités des deux communes, du S.I., de la Société des Eaux Minérales, de la Société des Courses et de la Chambre d'Industrie thermale, regroupement préfigurant le "Syndicat intercommunal Charbonnières - La Tour" qui verra le jour une dizaine d'années plus tard.

C'est en 1936 que la S.E.M. propose d'installer un cinéma à l'hôtel Terminus redevenu plus calme. Il fonctionnerait pendant les mois d'hiver, le samedi à 20 heures 30, de novembre à février, et donnerait seize représentations dans une salle offrant 117 sièges, le prix des places serait fixé à quatre francs pour les adultes et à deux francs pour les enfants de moins de quatorze ans. Le premier hiver d'exploitation ne fut pas un succès, le bilan accusera un déficit de 1779 francs qui sera atténué en partie par une subvention municipale. On cherche un autre système de gestion. Charbonnières compte cette année 1317 habitants, le besoin de baptiser les rues devient urgent, la mission sera confiée au Syndicat d'Initiative qui crée une Commission à cet effet. Le programme des fêtes établi pour 1938 prévoit l'élection d'une Reine des Fleurs, les jeunes filles de la commune désireuses de participer au concours sont invitées à se faire inscrire au S.I. En plus des cadeaux qui lui seront offerts et des honneurs qui lui seront rendus, Sa Majesté sera invitée à une grande manifestation prévue à Aix-Les-Bains au cours de laquelle sera élue la "Reine des Stations Thermales de France". D'abord consentante, notre représentante se désistera au dernier moment et laissera à l'une de ses Demoiselles d'honneur la charge de défendre les couleurs de Charbonnières-Les-





Bains. Décidément les Charbonnois ne sont pas cinéphiles, la Commission Cinéma accuse cette année un déficit de 3000 francs. Selon les uns, la faute en incombe à un hiver trop rigoureux qui a incité les gens à rester au coin du feu, selon les autres, les frais généraux sont trop lourds. Mais on ne perd pas confiance, et si la municipalité décide de maintenir sa subvention, les spectateurs n'allaient pas manquer d'actualités brûlantes au cours de l'hiver 1939-1940. C'est cette année 1938 que M. Bely devient Trésorier du Syndicat d'Initiative, c'est lui qui assurera la garde du "trésor" pendant les années sombres.

La réunion du 21 juillet 1939 fut brève. Ouverte à 20 heures 40, elle se terminera 50 minutes plus tard dans une atmosphère lourde d'incertitude. Aucun ordre du jour n'est prévu, on décide seulement de maintenir les séances de cinéma. En se séparant, beaucoup de membres pensent que le Comité ne se réunira pas de sitôt, mais certainement aucun n'imagine que la prochaine réunion sera aussi lointaine.

### **1940 à 1981 : nouveau départ et élargissement**

Presque sept ans vont s'écouler avant la reprise officielle des activités du Syndicat d'Initiative. La première réunion d'après guerre se tiendra le 27 avril 1946 sous la présidence de M. Chardiny, lui qui avait tant hésité à accepter cette charge 14 ans plus tôt. Dans un bref exposé il résumera cette longue période d'inactivité. La séance ne dépassera pas 45 minutes, que le trésorier mettra à profit pour rappeler que les dépenses de la dernière Fête des Fleurs n'avaient pas entièrement été réglées par le Casino, que la trésorerie n'a pas trop souffert grâce à la sous-location de son local à des organismes de guerre, mais aussi qu'il était urgent de convoquer une Assemblée générale pour désigner un nouveau Comité de Direction. Adhésion de la commune de La Tour de Salvagny.

Elle se réunira le 4 mars 1946 ; ouverte à 13 heures 25, elle se terminera à 14 heures 05, mais ces 40 minutes auront suffi à élire un Comité Directeur de 21 membres et à donner satisfaction au maire de La Tour de Salvagny qui désirait y intégrer sa commune, quatre sièges, dont un de vice-président, lui seront réservés. L'Assemblée à peine terminée, le Comité se réunit pour désigner les membres de son Bureau dont la première décision sera de fixer la cotisation à 50 francs.

L'Assemblée générale de 1947 ne sera guère plus longue, elle suffira pourtant à enregistrer trois démissions, dont celle du président. Une Commission de trois membres est chargée de le faire revenir sur sa décision ou, en cas d'échec, de rechercher un successeur. Finalement M. Chardiny consent à rester provisoirement à son poste, mais demande que soit reconstitué le Comité de Direction afin d'y incorporer des éléments jeunes et actifs qui devront rendre le S.I. plus dynamique qu'il ne l'est actuellement.

Le buste du Dr Girard, ancien maire, qui avait été érigé à l'entrée du parc thermal a été enlevé par les Allemands, une suggestion visant à le réinstaller s'étant manifestée, la proposition est mise à l'étude. L'inertie la plus complète en matière d'accueil régnant toujours dans la station, en 1948 il est décidé qu'il n'y a plus de raison de maintenir une permanence, la personne qui l'assurait sera occupée plus utilement à l'encaissement des cotisations.



Sous le patronage de Cinémonde, l'élection de la Starlette du Sud-est doit avoir lieu à Charbonnières, elle sera choisie parmi les Reines de 13 villes de la région lyonnaise. A l'heureuse élue, un séjour d'une semaine à Paris sera offert, de plus, elle aura la possibilité de tourner une bande d'essai dans l'un des studios de l'Union cinématographique lyonnaise.

On constate en 1950 un flottement dans le fonctionnement du S.I., les Assemblées Générales ne se font plus régulièrement comme le prévoient les statuts. Ainsi, après celle de 1947, il aura fallu attendre trois ans pour voir la suivante, et la prochaine n'est prévue que pour 1954. M. Chardiny se plaint toujours d'un hébergement inexistant et déplore que des hôtels n'aient pas été construits avant la guerre, ils seraient très rentables aujourd'hui.

L'état lamentable dans lequel se trouve la station provoque à nouveau la démission du président qui sera d'ailleurs suivie de celle du Comité tout entier car il n'a plus d'existence légale, ses membres n'ayant pas renouvelé leur mandat en temps voulu, résultat vraisemblablement dû à l'irrégularité des Assemblées annuelles.

Devant l'urgence, une Assemblée sera convoquée le 8 avril 1954, il en sortira un nouveau président dont le premier travail sera de rétablir le système des permanences. Elles seraient assurées de 14 à 17 heures par une secrétaire appointée les jours ouvrables, qui percevrait 5000 francs pendant quatre mois de la saison et 2500 francs pendant six autres mois, les deux mois restants étant considérés comme congé non payé. Il conviendra également de relever le montant des cotisations, pour les commerçants il sera de 500 francs et de 250 francs pour les particuliers.

Le président issu de cette Assemblée, M. Lagier, va se trouver d'emblée devant un problème dont il se serait bien passé. C'est une proposition de M. Goux, représentant du Casino, qui va provoquer un important désaccord entre les deux communes. Il propose de changer l'appellation actuelle du S.I. en Syndicat d'Initiative de Charbonnières-Les-Bains – La Tour de Salvagny. Tout doux, dit la municipalité de Charbonnières formellement opposée à cette modification, elle entend bien conserver son appellation d'origine : Syndicat d'Initiative de Charbonnières-Les-Bains et environs, comme il l'a reçue à sa naissance, et menace de retirer sa subvention si la proposition de M. Goux est adoptée. Déjà embarrassante à ce stade, la situation va se compliquer quand La Tour de Salvagny fera monter la température en annonçant que si la motion Goux n'est pas adoptée, c'est elle qui supprimera sa subvention. Situation cornélienne dont le nouveau Comité se défaussera en reconnaissant son incompétence en la matière et en remettant le soin de trancher à la prochaine Assemblée générale. On pense que de défi en défi la situation va progresser jusqu'à l'explosion finale, mais la sagesse recommande de laisser "du temps au temps". Vraisemblablement la situation a dû être évoquée au cours de différentes assemblées, mais rien n'a été décidé et la question s'est réglée d'elle-même quand La Tour ayant renouvelé sa demande d'adhésion au S.I. sera représentée au sein du Comité de Direction. Alors rien ne s'opposera plus à ce qu'il devienne le Syndicat d'Initiative de Charbonnières-Les-Bains - La Tour de Salvagny.

De 1955 à 1961, c'est M. Willy Guérin qui va remplacer M. Lagier à la présidence. Pendant cette période on notera la création d'un tournoi de minigolf et une nette augmentation des



subventions, mais on constate en même temps une non moins nette désaffection de la part des commerçants et du personnel du Casino vis-à-vis du S.I.

En 1959 la municipalité envisage la construction d'un "Pavillon du Tourisme" qui serait loué au Syndicat. On reprend la traditionnelle Fête des Fleurs, le S.I. organise la "Grande Nuit de Charbonnières". On réclame un terrain de camping et la Société des Eaux Minérales est prête à rencontrer les deux communes en vue d'élaborer un plan d'ensemble pour le développement général de la station.

En 1961, M. Jacques Bernard est président, il met un vaste programme en chantier : Rallye surprise, Festival de musique, Fête des Fleurs, Fête de la Commune Libre, Concours de pêche à la ligne, tournoi de pétanque, Course cycliste des "Vieilles Gloires", Prix littéraires, et envisage la création d'une piscine dans le parc de Lacroix Laval. A ce propos, M. Bernard Paday, le maire d'alors, fait remarquer que si un accord avait pu s'établir au sein du Syndicat Intercommunal, il aurait été possible à une certaine époque de réaliser l'achat de ce domaine pour moins de 50 millions de francs. Par contre, le concours des maisons et des balcons fleuris si prisé autrefois est en chute libre, les gagnants de 1959 ne sont même pas venus retirer les lots qui leur étaient offerts ; cette manifestation sera donc abandonnée. Il est aussi un autre domaine qui pose problème, celui des cotisations, on envisage de les faire recouvrer par le facteur à qui une ristourne de 15% serait attribuée. Le projet du Pavillon de Tourisme, trop cher, n'est pas poursuivi. Le siège du S.I. est transféré dans un local de l'Établissement thermal qui accepte de lui donner asile. Il est fortement question d'implanter un complexe universitaire dans le domaine de Lacroix Laval qui est maintenant propriété du Conseil Général, la perspective de la présence de milliers d'étudiants dans la commune est diversement appréciée de la population. Le volume des activités s'est fortement accru au cours de ces dernières années, et on envisage sérieusement le recrutement d'une secrétaire-hôtesse à temps complet, son salaire pourrait être assuré soit par une subvention des deux communes, soit par le Syndicat intercommunal. Mais il est heureux que cette embauche ne se soit pas réalisée, il aurait fallu licencier cette employée car en 1968 son utilité ne se justifiait plus en raison de la disparition programmée de notre Syndicat ; il était question en effet de fusionner avec celui de Lyon, ou de s'associer avec lui dans le cadre de la COURLY, en étant "quand même" représenté au Conseil d'Administration. La décision appartenait à l'Assemblée générale de 1969, après des discussions serrées, les deux éventualités seront repoussées et le S.I. maintenu dans son autonomie. L'alerte avait été chaude, et c'est bien lentement qu'il reprenait vie. Pour lui éviter de se retrouver un jour dans une situation analogue, le président suggéra aux maires des deux communes la création d'une Convention municipale, mais la proposition qui fut rejetée de part et d'autre. Cependant l'abondance du courrier qui augmentait pouvait nécessiter la présence d'une secrétaire pour assurer une permanence de quelques jours par semaine, car à cette époque le S.I. n'était ouvert que le samedi de 10 à 12 heures. La commune de Marcy l'Etoile rejoint le Syndicat d'Initiative.

C'est en 1971 que, à la demande de son conseil municipal, la commune de Marcy l'Etoile rejoindra les deux autres au sein du Syndicat d'Initiative qui prendra alors le nom de Syndicat d'Initiative du Triangle Vert.



1972, année du cinquantenaire du Syndicat d'Initiative que l'on aurait désiré fêter de manière grandiose. Malheureusement, faute de moyens, on ne marquera cet anniversaire que par un bal, oui, mais quel bal ! Il était organisé par la colonie polonaise de Lyon et placé sous la présidence de Son Excellence l'Ambassadeur de Pologne, venu tout exprès de Paris. Le succès fut à la mesure de l'événement, le Syndicat d'Initiative n'y apporta qu'une faible participation, mais l'essentiel n'est-il pas de participer... ? Bien que son jubilé fut magnifiquement célébré avec le concours d'un partenaire étranger, l'éclat de la fête illumina aussi les cinquante ans de notre Syndicat d'Initiative.

En 1974, le Syndicat est en deuil, on déplore la disparition soudaine de Jacques Bernard. Le secrétaire général, Georges Chaîne lui succède à la présidence. Il rendra hommage à son prédécesseur et réalisera un projet cher au cœur du président défunt, en organisant en septembre la première Coupe des Elus, et pour perpétuer son souvenir, dotera cette compétition du Trophée Jacques Bernard. La statuette en bronze qui le matérialise sera confiée chaque année à la tripléte d'élus gagnante qui, l'année suivante la remettra en jeu jusqu'à ce qu'une même formation la remporte trois années consécutives. Un dossier "Accueil Information" destiné à informer les adhérents de la marche du Syndicat est créé, ils sont 110 cette année, l'an dernier ils étaient 33.

En 1975 une manifestation à l'intention des enfants voit le jour, il s'agit d'une exposition de dessins d'enfants. Dans les trois communes, les enseignants du secteur public et privé sont invités à faire exécuter par leurs élèves un dessin sur un thème donné, oeuvre individuelle, collective pour les classes maternelles. Les dessins sont ensuite collectés par le Syndicat pour être exposés dans les salons du Casino ouverts au public ; un jury désigne ceux qui lui paraissent les plus dignes d'intérêt du point de vue artistique, de la composition, ou pour d'autres motifs, et leurs auteurs reçoivent une récompense. L'année suivante on avait pensé organiser une exposition "rétro", mais faute d'avoir pu réunir suffisamment d'objets ou de documents anciens, les possesseurs manifestant une certaine réticence à s'en dessaisir momentanément, il fallut en abandonner l'idée. Heureusement, la "Nuit du Thermalisme", dîner spectacle animé par Annie Cordy rencontra un véritable succès. Un essai de permanence est tenté, il est assuré par une hôtesse du Centre de Réadaptation mise à la disposition du S.I. Le Syndicat d'Initiative compte 287 adhérents. De nombreuses activités voient le jour.

En 1977 on reprend la "Nuit du Thermalisme" avec Carlos comme vedette, succès garanti. Un vaste programme est annoncé pour cette année : Festival de musique, Exposition de dessins d'enfants, Tournoi de minigolf, Coupe des Elus, Bal du S.I., publication régulière des "Echos du S.I.". La permanence fonctionne tous les jours, mais on regrette que l'hôtesse mise à notre disposition soit insuffisamment formée à ses fonctions.

En 1978, le Centre de Réadaptation ne pourra pas participer financièrement à l'organisation de la "Nuit du Thermalisme". Devant en assurer seul la charge, le S.I. cherche à en diminuer le coût en sélectionnant les vedettes, la soirée sera animée par Jean Amadou. Le plan des trois communes est présenté sous une forme plus claire. Au cours de l'Assemblée générale, les assistants ont visionné un film d'amateurs présentant diverses manifestations du S.I. Une antenne du Syndicat d'Initiative est installée à la mairie de La Tour de Salvagny.



1974 promet d'être une grande année pour notre S.I., pour la première fois il va tenir son Assemblée annuelle extra muros, à Marcy l'Etoile, 150 personnes y assistent. Les statuts sont encore modifiés pour tenir compte du changement d'appellation du Comité de Direction qui va devenir Conseil d'Administration, il comprendra trente membres qui seront des Administrateurs. En raison du bicentenaire de la découverte de la Source Marsonnat, événement bien oublié mais cependant à l'origine de toute l'histoire, et aussi du vingt-cinquième anniversaire du Centre de Réadaptation Fonctionnelle, successeur de l'Etablissement thermal, la "Nuit du Thermalisme" revêtra cette année un éclat tout particulier avec une soirée de gala animée par Jo Dassin dans la salle du Grand Cercle. Le Festival de musique réunit 12 Sociétés regroupant plus de 500 musiciens qui se produisirent sans compter à travers le village avant de participer au Concours officiel de la Confédération Musicale de France. Le Tournoi de golf, toujours peu apprécié des Charbonnois, mobilise heureusement de nombreux joueurs des environs, ils étaient 98 cette année, avec une forte participation du club de Vals-Les-Bains. Quant à la Coupe des Elus, manifestation fort prisée des parlementaires et élus locaux, elle est maintenant inscrite au calendrier de leurs festivités et était cette année-là représentée par 35 triplètes d'élus et 26 triplète de sympathisants. Le bal de 1974, organisé avec la participation de plusieurs associations locales, a terminé la saison avec l'exposition de dessins d'enfants qui réunissait 726 chefs d'œuvre. Un Congrès scientifique qui s'est tenu pendant deux jours à Lyon, a rendu visite au Centre de Réadaptation Fonctionnelle dont M. Raymond Barre venait d'inaugurer les nouvelles installations.

En 1980, une Commission d'étude est créée : elle a pour mission de déterminer les nouvelles finalités du Syndicat d'Initiative en raison de l'importance qu'il prend du fait de ses nombreuses manifestations, du nombre de ses adhérents et de l'accroissement de la correspondance. La nécessité d'une assistante à temps complet se manifeste de plus en plus et il apparaît que les trois communes seraient favorables à l'établissement d'une Convention permettant de rémunérer une secrétaire. L'année suivante l'idée prend corps et l'espoir d'une solution apparaît. Dans l'allocution d'ouverture de l'Assemblée générale, le président expose la situation du thermalisme en France d'où il ressort que notre pays est l'un des mieux desservi en sources thermales et, paradoxalement, le moins en curistes, encore faut-il souligner que ceux-ci se répartissent seulement entre cinq ou six stations. La Commission d'étude créée l'an dernier fait part de ses suggestions pour l'utilisation rationnelle du S.I. dans le cadre de sa vocation : Accueil – Information – Animation. Il pourrait représenter l'antenne Ouest de l'Office de Tourisme de Lyon comme Villeurbanne le représente à l'Est, mais à condition que soient remplies impérativement trois conditions : ouverture à temps complet avec secrétaire appointée, transfert du siège dans un lieu plus central, assurance de ressources.

## **1982 : Un nouvel essor - Le Triangle Vert**

Le 29 avril 1981 les maires des trois communes sont réunis à la demande du Syndicat d'Initiative qui leur fait part du résultat de l'étude émanant de la Commission, les conditions proposées par celle-ci sont approuvées sous réserve de l'accord des conseils municipaux respectifs.



Après un temps de discussions et de réflexion, une Convention est signée en février 1982 entre le président du Syndicat d'Initiative, M. Chaine, d'une part, et Mme. Reverchon, maire de Charbonnières-Les-Bains, M. Lancelin, maire de Marcy l'Etoile et M. Guion, maire de La Tour de Salvagny d'autre part.

Elle promet au S.I., pendant trois ans, une participation financière proportionnelle au nombre de ses habitants sur la base de vingt francs par habitant.

De son côté le S.I. doit promouvoir les trois communes sur le plan du thermalisme, du tourisme et des loisirs ; il doit assurer une permanence dans les services d'accueil et d'informations, participer à l'animation des communes, offrir des manifestations de qualité, être en liaison permanente avec les résidents et les visiteurs et leur fournir toutes informations utiles.

Il s'engage également à tenir un bureau indépendant de toute activité commerciale, à employer à temps complet un personnel compétent, à assurer le service du courrier et du téléphone, à éditer tous documents utiles, à entretenir des relations permanentes avec les collectivités locales et avec l'OT/SI de Lyon Communauté, à s'abstenir de toute activité politique ou confessionnelle. Chaque année il devra fournir aux municipalités concernées un compte rendu sur l'emploi des crédits alloués.

La Convention est valable pour les années 1982-1983-1984, elle est renouvelable par tacite reconduction pour une période triennale, sauf dénonciation au moins six mois avant l'expiration de l'accord.

Nanti de cette Convention que l'on peut qualifier d'historique, c'est maintenant au Syndicat d'Initiative de jouer. Il dispose d'un président actif, d'un Conseil d'Administration de trente membres, d'un Bureau compétent, d'une secrétaire trilingue, d'une équipe de bénévoles dévouée, du budget le plus important de toute son existence et réunit 600 adhérents.

L'année d'avant M. Chaine avait déjà manifesté l'intention de quitter la présidence, mais la mise en service de la Convention l'amènera à rester encore un an. A l'échéance de 1983 il pourra laisser le fauteuil à M. Xavier Levrat qui, dès la première réunion rendra hommage à l'œuvre de M. Chaine en lui conférant le titre de "Président d'Honneur du Syndicat d'Initiative".

A Charbonnières, la municipalité a aussi changé, M. Jean Claude Bourcet succède à Mme Marie Claude Reverchon.

Au S.I. Chantal Baboy, secrétaire trilingue, assure l'ouverture du Bureau de 14 à 18 heures le lundi, de 10 à 12 heures et de 14 à 18 heures du mardi au vendredi et de 10 à 12 heures le samedi. Le Syndicat dispose maintenant de son propre numéro de téléphone.

Un kiosque démontable permet de représenter la station dans différents salons ou expositions.





La Coupe des Elus bat tous les records avec 56 triplettes d'élus et 40 d'amis et sympathisants. Ce grand succès est aussi un gros souci pour les organisateurs qui doivent refuser des inscriptions et en annuler certaines. Le problème n'émane pas des jeux dont la participation n'est pas limitée, mais de la capacité d'accueil et des normes de sécurité imposées au Grand Cercle où doit avoir lieu le repas. La salle est autorisée pour 300 personnes, et 400 sont déjà inscrites, en se serrant un peu, on arrive à en caser 344, la solution est mathématique, il faut annuler près de 60 inscrits et rembourser ceux qui ont déjà réglé. Décision qui ne va pas sans discussions pénibles, grognements et mouvements de mauvaise humeur bien compréhensibles.

Création du Groupe de Recherches Historiques de Charbonnières-Les-Bains.

Le cru de cette année 1983 sera vraiment exceptionnel ; à l'initiative d'Elisabeth Bouquin un Groupe de Recherches Historiques est créé, il tiendra sa première réunion le 23 juin, douze personnes sont présentes : dix de Charbonnières et deux de Marcy l'Etoile, et le groupe s'augmentera rapidement de Tourellois. Considérée comme une Commission du Syndicat d'Initiative sous l'égide duquel elle est placée, cette formation prendra une très grande importance. Sous la présidence de Mr Kaszowski, il tiendra plus de cent réunions au cours desquelles les sujets les plus divers seront proposés sous forme de conférences, récits, causeries, souvenirs, évoquant l'histoire, la médecine, les métiers, la biographie ou des curiosités.

Mais la barre était placée très haut, trop haut pour les possibilités réelles de l'équipe souvent armée de sa seule bonne volonté et de son courage, malgré les efforts de tous, les résultats ne sont pas satisfaisants. Pour diverses raisons le S.I. n'a pas profité de l'occasion qui lui était offerte, la principale était sans doute d'ordre commercial car, à cette époque, il n'avait encore que trop peu de choses à vendre, et il ne lui était pas facile d'attirer des visiteurs et encore moins de les retenir. D'autre part, même dans des conditions normales la période de trois ans imposée par la Convention était certainement un peu courte pour passer du bénévolat au professionnalisme sans personnel qualifié. Le local, lui aussi ne présentait pas le cadre que l'on pouvait attendre des ambitions affichées. Enfin, certainement laissée trop indépendante, la secrétaire ne recevait pas les directives qu'un Conseil d'Administration, manquant aussi de métier, aurait dû lui fournir.

Aussi, n'est-il pas étonnant que devant le manque de résultat les communes n'aient pas cru devoir poursuivre l'expérience. C'est La Tour de Salvagny qui la première décida de dénoncer la Convention ; les deux autres municipalités, incapables d'assurer seules le financement de leur Syndicat d'Initiative suivront.

Grande fut certainement la déception, bien que pour certains la mariée paraisse trop belle, et le rêve a pris fin. Avec regret il fallut licencier la secrétaire, le S.I. retomba dans le bénévolat complet et tout redevint comme avant.

La 64<sup>ème</sup> Assemblée générale qui se tint le 17 mars 1985 fut précédée d'une Assemblée extraordinaire au cours de laquelle les statuts furent modifiés pour permettre aux municipalités d'être représentées au sein du Conseil d'Administration à raison d'une



personne par commune qui deviendrait Membre de Droit, alors que les autres Administrateurs seraient Membres élus.

Dans son rapport d'activités, le secrétaire général annonce la dénonciation de la Convention, en retrace l'application durant ces trois années et en évoque les répercussions en regrettant cette décision au moment où l'avenir de la station aurait pu s'ouvrir à nouveau. Le trésorier donne un bilan détaillé du dernier exercice dont le solde permettra de subsister quelque temps en attendant l'aide que les communes voudront bien apporter.

En 1986 M. Alfred Abdilla succède à M. Levrat. Au cours de l'Assemblée générale qui s'est réunie à l'Hôtel Beaulieu le 23 mars il donne un aperçu plutôt optimiste de l'avenir en évoquant différentes orientations basées sur le développement de la station en général et du thermalisme en particulier qui, selon lui, est la condition essentielle de son existence, comme de celle du Casino et de tout ce qui s'y rapporte. Il compte également sur l'atout majeur que représente le domaine de Lacroix Laval et des possibilités d'exploitation qui en résulteront pour le Syndicat du Triangle Vert.

Pour la dernière fois M. Bely présente le rapport financier en exprimant le regret de terminer ses fonctions de trésorier en léguant à son successeur un aussi maigre héritage.

C'est Madame Bouquin, présidente déléguée qui, en l'absence du président Abdilla, ouvre l'Assemblée de 1987. Elle présente un Syndicat d'Initiative en perte de vitesse, qu'une équipe de bénévoles s'efforce de maintenir à flot depuis deux ans, s'organisant pour qu'une permanence journalière de quelques heures au moins puisse accueillir et informer les visiteurs.

Après la dénonciation de la Convention, la structure a disparu sans que le volume du travail courant ait beaucoup diminué. Les manifestations ont été maintenues, et de nouvelles sont venues s'y ajouter : marché de la création, tournoi intercommunal de tennis, de minigolf, exposition au château de Lacroix Laval sur le thème des écoles d'autrefois qui connut un franc succès, sans parler de la Coupe des Elus organisée cette année par le Centre de Réadaptation et qui doit revêtir un éclat particulier. Le programme prévoit une musique militaire, un ensemble de cors de chasse, une soirée sous des tentes bayadères, objectif nécessitant un budget en conséquence qui s'avèrera d'ailleurs fortement sous-estimé. D'autre part, inexistantes ou dérisoires, les subventions communales ne permettent pas une aide rémunérée.

Le plaidoyer d'Elisabeth Bouquin n'a pas manqué d'émouvoir les autorités qui se sont réunies au Casino le 15 décembre pour établir un diagnostic et définir une thérapie appropriée. Cet aréopage était formé de M. Barriol, Conseiller général, de M. Bourcet, maire de Charbonnières accompagné de son adjointe à la Culture, de M. Rollin, adjoint au maire de Marcy, de Mme Jeanlouis représentant l'Etablissement thermal, de M. Porte pour le Casino, et de MM. Chanel, Goujon et Pignard au titre des SI/OT.

Dans leur conclusion, les participants laissent nettement percer un certain scepticisme quant au rôle promotionnel du S.I. ainsi que sur l'utilité d'une présence permanente. De leur côté les communes ont fait savoir qu'elles ne renouvelleront pas l'expérience de la Convention,



sans être toutefois opposée à une subvention annuelle ; quant au Conseil général, il pourra intervenir, mais seulement pour des opérations spécifiques auxquelles participeront les collectivités locales.

Pour tenir compte des résultats de la réunion – à laquelle le S.I. n'était pas convié – le Conseil d'Administration décide de s'en tenir désormais surtout aux deux mamelles traditionnelles des S.I. : accueil et information, et de ne conserver que quatre manifestations : l'exposition de dessins d'enfants, les tournois de tennis et de minigolf et la Coupe des Elus. Il suivra également les conseils amicaux qui lui ont été prodigués, à savoir: consultation des industriels, commerçants, hôteliers et autres sponsors éventuels, afin d'étudier avec eux les services que pourrait bien leur offrir le Syndicat en contrepartie de l'aide financière qui lui permettrait bien sûr de monter les opérations nécessaires à la promotion de la station.

### **1988 : Du Triangle vert au Syndicat d'Initiative de l'Ouest lyonnais**

L'année 1988 voit pour la première fois une femme à la présidence du Syndicat d'Initiative, Madame Elisabeth Bouquin.

Au cours de l'Assemblée générale elle propose d'en modifier l'appellation, car ayant perdu l'un de ses sommets, le "triangle Vert" n'appartient plus de cette famille de figures géométriques, il deviendra le "Syndicat d'Initiative de l'Ouest lyonnais" ouvrant ainsi des possibilités d'élargissement aux communes voisines.

Divers sujets sont abordés au cours de l'Assemblée. La Coupe des Elus, abandonnée depuis deux ans, serait reprise par la commune de Brignais.

M. Bourcet remercie et félicite M. Putigny pour le lancement de la plaquette historique "Deux siècles de thermalisme et de romantisme" et pour son autofinancement.

Madame Bouquin annonce que le Conseil d'Administration a décidé de ne plus organiser de manifestations et de laisser ce soin au Comité des Fêtes.

M. Gaudin, maire de Marcy, souhaite qu'une antenne du S.I. s'installe à Marcy.

M. Abdilla se trouve encore une fois dans l'obligation de reprendre le local dans lequel il nous a accueillis jusqu'à présent, des transformations de son établissement en sont la raison.

Le S.I. ne quittera pas le bâtiment, il sera seulement transféré à l'autre extrémité.

Le 19 décembre 1989, le Groupe de Recherches Historiques présente le premier ouvrage écrit sur Charbonnières. L'histoire du village y est contée à travers plus de 400 pages, illustrées d'une centaine de photographies et de reproductions de documents anciens. On y découvre l'existence du village au Moyen-âge, toute l'histoire de la Source Marsonnat, du thermalisme, de la naissance du Casino et la vie des Charbonnois à travers les comptes rendus municipaux.



Présentée au public au cours d'un sympathique cocktail, la Chronique Historique de Charbonnières-Les-Bains rencontre un succès immédiat. Mais si la plaquette qui l'avait précédée avait pu s'autofinancer, il n'en sera pas de même avec le Chronique dont le coût va dépasser les 100 000 francs, une subvention sera demandée à la municipalité. Le conseil municipal vote une aide de 25 000 francs qui fait l'objet d'une convention discutée entre les deux parties. Une première tranche débloquée va s'ajouter aux 8000 francs de bénéfices réalisés sur la plaquette et permettre de faire face aux premières dépenses en attendant les ventes. En moins d'un an tous les frais sont couverts et l'opération entre dans la période des bénéfices. La municipalité se porte acquéreur de 40 volumes, le Conseil Général, de 30.

L'Assemblée Générale ordinaire du 11 mars 1990 sera suivie d'une Assemblée générale extraordinaire le 12 mai pour une nouvelle modification des statuts. Dorénavant, le Conseil d'Administration sera constitué de trois Collèges : les membres de Droit, qui représentent les municipalités, les membres qui représentent les socioprofessionnels et les bénévoles.

Deux commissaires aux comptes, n'appartenant pas au Conseil d'Administration, sont désignés.

Au premier Conseil d'Administration suivant l'Assemblée annuelle, Madame Bouquin, présidente, présente le bilan des trois années passées à la tête du Syndicat d'Initiative, puis annonce qu'elle ne désire pas le renouvellement de son mandat, et donne sa démission du Conseil d'Administration.

Décision aussi soudaine qu'inattendue, cette décision limite le choix d'un nouveau président à un seul candidat restant, M. Fleury, conseiller municipal représentant la mairie au Conseil d'Administration.

M. Fleury sera élu par 14 voix sur 24, 10 bulletins nuls seront décomptés. Le nouveau président sera assisté de deux vice-présidents : Madame Verrier et le Dr. Kaszowski.

Les personnes qui ont suivi de près cette histoire se souviennent peut-être d'un cas similaire qui s'était produit il y a une dizaine d'années, lorsque il avait été décidé de faire participer les municipalités au Conseil d'administration, la question s'était alors posée de savoir s'il y avait incompatibilité pour un président du Syndicat d'Initiative d'être en même temps conseiller municipal.

Question embarrassante que le Comité de Direction avait éludée pour la bonne raison qu'elle ne se posait pas à l'époque.

Mais aujourd'hui, si... ! Alors que les présidents se font si rares... !

Pour moi, l'histoire se termine ici, pas pour le Syndicat d'Initiative. J'avais pu la commencer à son tout début, mais depuis 1990 la suite m'échappe, j'espère fermement qu'un autre la reprendra.



C'est en 1988 que je l'ai écrite, année où j'ai cessé de participer aux activités du Syndicat, sauf à la Commission du Groupe de Recherches Historiques que j'ai accompagnée jusqu'à la fin.

Après la disparition de Jacques Bernard en 1974, Georges Chainé lui succède à la présidence et je deviens secrétaire général. Par la suite j'ai connu six présidents, Georges Chainé et Xavier Levrat plus particulièrement ; avec eux j'ai vécu les trois années d'application de la Convention Municipalités - Syndicat d'Initiative. Inutile de dire que son échec fut durement ressenti par l'équipe de bénévoles lorsqu'il fallut reprendre le flambeau.

C'est avec une certaine curiosité que j'ai suivi la mise en place et le développement de cet accord qui chargeait un modeste organisme de promouvoir trois communes aux différents plans du Thermalisme, du Tourisme et des Loisirs. En ce qui concerne tourisme et loisirs, activités qui avaient toujours constitué ses trois piliers fondamentaux : Accueil - Information – Animation, et compte tenu des moyens qui lui étaient accordés, c'était une tâche qu'il pouvait mener à bien en dépit des frais de secrétariat qui en absorbaient une partie importante.

Par contre, lorsque l'on invoquait la promotion du thermalisme, je ne voyais pas très bien comment le S.I., même avec les moyens qui lui étaient généreusement attribués, allait pouvoir mettre en œuvre un processus capable de ramener des curistes dans une station où leur hébergement était loin d'être assuré, et ce au moment où la source elle-même donnait des signes d'épuisement.

Pourtant, au début de 1985, alors que le S.I. était revenu à un bénévolat total après le retrait des municipalités, le Bulletin municipal de février publiait un long article sur l'Urbanisme à Charbonnières dans lequel on pouvait lire que, compte tenu de sa situation dans divers domaines, dont celui de la croissance soutenue de l'activité thermale, on pouvait souhaiter que la commune de Charbonnières les Bains devint le centre naturel de cette partie de l'Ouest lyonnais en pleine évolution.

Alors, si un an seulement après l'échec de l'expérience on percevait une amélioration prometteuse, peut-être aurait-on pu persévérer. Mais si ce n'était pas le thermalisme que l'on voulait réhabiliter, que pouvait-on offrir à des visiteurs potentiels pour les attirer ? Certes, la cité est attrayante et accueillante pour une visite d'une journée, mais avec quoi les inciter à séjourner ?

**Robert Putigny (1988)**  
**Président d'honneur de l'Association**

*« Pour moi, l'histoire se termine ici, pas pour le Syndicat d'Initiative. J'avais pu la commencer à son tout début, mais depuis 1990 la suite m'échappe, j'espère fermement qu'un autre la reprendra ».* Ainsi Robert Putigny achève, sa magnifique rédaction de l'histoire du Syndicat d'Initiative de Charbonnières...



## **1989 A l'aube de l'intercommunalité dans le Lyonnais : 12 communes réunies pour un projet touristique commun...**

Depuis 1981 le Syndicat d'Initiative de l'Ouest Lyonnais a épousé la cause de l'intercommunalité en fédérant les intérêts touristiques de 3 communes : Charbonnières-Les-Bains - Marcy l'Etoile - La Tour de Salvagny.

Mais à la suite de l'Assemblée générale du 7 avril 1991, sous la présidence de Maurice Fleury, conseiller municipal de Charbonnières-Les-Bains, le périmètre touristique s'étend progressivement, à l'ensemble du canton de Vaugneray. En effet, pour la première fois, il lance un appel à "l'adhésion d'un plus grand nombre de communes de l'ouest lyonnais".

Des rendez-vous avec les maires des communes du canton sont donc organisés pour "vendre" l'idée d'un syndicat intercommunal élargi aux 14 communes. Certaines sont réticentes, d'autres enthousiastes... la Communauté des Communes du Vallon du Lyonnais n'est pas encore "moteur" dans le secteur du tourisme.

Les 23 et 24 mai 1992 voient le 1<sup>er</sup> Salon du Cabriolet organisé dans le Parc Lacroix Laval avec l'Association La Roue, présidée par Jean-Paul Micol : un grand succès populaire et une exposition de "très haut vol".

1992 : Christine Verrier, conseillère municipale de Marcy l'Etoile, devient Présidente, Maurice Fleury et Paul Fontaine étant vice président. Jacques Chavent devient président de la Commission Promotion.

La Coupe des Elus se déroule le 5 septembre, également au Parc de Lacroix Laval.

50 triplettes sont réunies. C'est la commune du Pérréon qui gagne, suivie de Thizy, Brignais, et Chaponost. Le dîner de gala se déroule au Casino Le Lyon Vert.

Le Syndicat d'Initiative est classé Office du Tourisme catégorie 1 étoile le 1er octobre 1992.

Les 24-25-31 octobre et 1er novembre 1992 le Groupe de Recherches Historiques organise, salle Les Erables, une exposition sur le "Centenaire du Casino de Charbonnières 1892-1992" afin d'honorer le célèbre établissement de jeux qui fit rêver tant de Lyonnais au travers de ce siècle...

L'établissement thermal est fermé le 31 octobre 1992 pour cause de travaux de rénovation... mais l'Office de Tourisme reste un certain temps seul dans cet immense bâtiment.

1993 : C'est le moment choisi pour créer le "document touristique du canton de Vaugneray" recensant l'offre touristique des 14 communes du canton, édité avec le partenariat de la C.R.C.L. (12 fiches produits). Ce sera la première réalisation fédérative de l'Ouest Lyonnais.

Vendredi 7 mai 1993, le groupe de Recherches historiques souffle ses 10 premières bougies en organisant, avec la fondation Marcel Mérieux, une conférence sur "L'histoire des sciences vétérinaires à Lyon", à Marcy l'Etoile.





En 1994, le minigolf du Parc thermal est géré par l'Office de Tourisme, sous la direction de Jacques Chavent ; En 1995 il verra plus de 1000 visiteurs lesquels profiteront de l'ouverture de l'Office de Tourisme les dimanches après midi, de mai à septembre.

Sous l'impulsion du président Maurice Fleury, en 1995 les administrateurs rencontrent deux par deux les élus du canton de Vaugneray pour les inciter à adhérer formellement à l'Office du Tourisme, par le versement d'une cotisation de 1fr par habitant pour participer au financement d'un dépliant touristique unique en couleur. Cette démarche passe dans certains cas par une présentation par les membres du Bureau, des projets de l'Office de Tourisme, en Conseil Municipal.

Ces démarches aboutissent à l'adhésion de 11 communes sur les 14 du canton : Charbonnières-Les-Bains, Marcy l'Etoile, Messimy, Vaugneray, Yzeron, Saint Laurent de Vaux, Brindas, Grézieu la Varenne, Courzieu, Sainte Consorce, et Pollionnay.

Craponne affirme n'avoir aucun produit touristique à promouvoir ; Thurins ignore nos initiatives, trop occupée avec la Fête du fruit, tandis que Saint Genis les Ollières trouve la cotisation trop élevée compte tenu des engagements pour la construction de son espace culturel...

A l'initiative de Michel Calard, président de la Commission Promotion, (avec l'aide de Claude Voiron, secrétaire de l'Office et de Bernard Allemand) pour sceller cette union est mis en place un rallye cantonal de véhicules historiques le 16 octobre 1994 en partenariat avec l'association charbonnoise La Roue et "A nous les vieilles anglaises".

Son but était de faciliter les échanges entre maires de communes rurales et celles de la Communauté Urbaine de Lyon tout en révélant les richesses locales. Chaque véhicule ancien transportait 2 ou 3 élus des communes adhérentes et suivait un parcours strictement à l'intérieur du canton, sans jamais passer deux fois dans la même ville (soit 100km).

Dans chaque ville traversée, l'édile remettait un présent à l'équipage, lequel devait remplir un questionnaire sur la commune traversée. C'est ainsi que Messimy offrait à chaque participant une pomme, Craponne un lot de timbre 1<sup>er</sup> jour, Courzieu un pot de confiture confectionnée par le maire, Charbonnières un flacon d'eau de source... le tout devant être mis dans un panier offert au départ.

A l'arrivée à l'Hôtel des Thermes de Charbonnières-Les-Bains, les participants devaient remettre leur questionnaire et le panier, résultat de la cueillette de la journée, pour contrôle. Gare à ceux qui avaient croqué la pomme ou bu l'eau de source...

Ce fut incontestablement un grand moment de convivialité et d'intercommunalité touristique naissante et un bel exemple de tourisme de proximité !

L'établissement thermal est voué à la démolition car des bandes de voyous l'envahissent y commettant des dégâts (pillages, vandalisme et intervention des pompiers pour éteindre un début d'incendie).



Philippe Kaszowski obtient de la direction de l'Hôtel des Thermes, propriétaire de l'établissement thermal, que les toiles de Combet - Descombes - nymphettes au bord du ruisseau - au pied du monumental escalier soient prélevées pour être encadrées et exposées dans la salle du Conseil Municipal de Charbonnières-Les-Bains.

L'Office de Tourisme doit se résigner à quitter les lieux. Au nom de la Municipalité de Charbonnières-Les-Bains, Jean Claude Bourcet propose un grand local en face de la gare, propriété Bennier. Le site présente l'avantage d'être bien visible par le flux des voyageurs, au centre du village et de pouvoir disposer en permanence d'une vitrine des richesses touristiques de l'Ouest lyonnais. Mais un inconvénient majeur réside dans le fait que ce bâtiment s'incruste dans une des villes du périmètre communal au détriment des autres.

Michel Calard défend en vain une solution incontestable : une réimplantation au cœur du "triangle magique" Charbonnières - Marcy l'Etoile - La Tour de Salvagny. Il propose même des plans d'un kiosque à implanter Place Marsonnat... Le maire de Marcy l'Etoile Joël Piegay suggère que l'implantation soit dans le Parc Lacroix-Laval, lieu neutre puisque appartenant au Conseil général et fréquenté par des milliers de lyonnais...

Un compromis se dégage avec l'aménagement de l'Office le 25 septembre 1995 dans les locaux du bâtiment Les Erables, à partager avec l'Antenne Emploi et le bureau de l'assistante sociale... La municipalité de Marcy l'Etoile offre le mobilier.

30<sup>ème</sup> anniversaire du Comité Départemental du Tourisme, les 23 et 24 septembre 1995, l'Office tient un stand présentant les atouts touristiques au parc Lacroix-Laval : 20.000 visiteurs !

Ainsi, l'Office du Tourisme s'expose de plus en plus : Forum des associations, Galerie Marchande de Carrefour Ecully, Proxiloisirs à Saint Etienne, opération Métro-TCL...

Année électorale oblige, pas de Coupe des Elus. L'Office inaugure ses locaux avec une exposition de photos- du 13 au 15 octobre 1995 révélant les richesses touristiques des communes adhérentes et organise un concours de minigolf entre élus et correspondants des communes du canton. Messimy gagne le tournoi, suivie par Sainte Consorce et Brindas, ex aequo.

Maurice Fleury, élu de Charbonnières-Les-Bains redevient président tandis que Sylvie Quemin de Marcy l'Etoile et Jacques Chavent de Charbonnières-Les-Bains, vice présidents. La commission Promotion est présidée par Michel Calard.

Création par Christine Verrier, élue de Marcy l'Etoile, d'un calendrier bimestriel des manifestations de l'Ouest Lyonnais.

1996 : Election de Xavier Levrat en tant que Président. (Vices présidents : Sylvie Quemin, Jacques Chavent, Richard Borry, Françoise Hilbruner, Michel Calard - secrétaire Général : Jean Nonjarret).



La 20<sup>ème</sup> Coupe des Elus rencontre toujours un vif succès : 90 élus dont 14 maires concourent dans le Parc de Lacroix Laval. Brignais remporte le trophée Jacques Bernard.

A l'initiative de Geneviève Hector, adjointe et Michel Calard, assisté par Marie-Claude Michaux secrétaire, le 20 octobre voit la 3<sup>o</sup> fête cantonale du Tourisme, (ce fut son premier nom et pour la première fois elle portait un numéro de série, pour démontrer une volonté de pérennité).

Vaugneray est la ville organisatrice. Avec le concours de nombreuses associations, des dizaines de marcheurs, vététistes, et cavaliers sont partis des différents points du canton pour rallier le chef lieu à midi, pour un pique-nique géant au pied du Monument aux morts cantonal. Une première dans la région : la mobilisation des habitants et des associations du canton pour une cause touristique commune.

Devenu intercommunal, l'Office n'a plus vocation de gérer un Groupe de Recherches Historique en particulier. Xavier Levrat demande que celui de Charbonnières, qu'il a contribué à créer avec Lisbeth Bourquin, prenne son autonomie. Personne n'est candidat malgré plusieurs appels.

Ainsi Bernard Allemand puis Michel Calard tentent de conserver les liens entre les membres. C'est ainsi que Michel Calard lance une originale aventure, hors Office du tourisme : la découverte des Charbonnières de France... Mais là s'ouvre une autre histoire...

27 septembre 1997 : la Coupe des élus est désormais délocalisée : la ville de Brignais vainqueur de l'édition 1996 est coorganisatrice avec l'Office de Tourisme.

Octobre 1997 : 4<sup>ème</sup> Fête du Tourisme de l'Ouest Lyonnais, dénomination désormais admise, coorganisée par Pollionay, "La Mecque du VTT de l'Ouest Lyonnais". Le VTT est donc en fête... Le principe "A pied, à vélo, à cheval..." est désormais acquis.

Fait majeur : la commune de La Tour de Salvagny adhère à l'Office et une convention de partenariat est signée avec la communauté des communes des Vallons du Lyonnais, regroupant 9 communes. Des contacts sont établis avec Dardilly, Porte de Lyon et les Pays de l'Arbresle, du Mornatais...

Pour la première fois est évoqué le projet de construction d'un "Point information" à Lacroix Laval : Sylvie Quemin, adjointe à Marcy l'Etoile se charge du dossier.

1998 : Le recrutement d'un chargé de mission, Nicolas Berthaud, va changer la donne : les locaux sont vite exigus et le transfert est organisé dans une dépendance du château Lacroix Laval. Par son action, il renforce les liens entre l'Office et les différents acteurs municipaux et les instances touristiques départementales et régionales. Le tourisme local devient professionnel.

La Coupe des Elus est organisée par Ville-sur-Jarnioux, charmant village de 170 habitants du Beaujolais. Une prouesse parfaitement réussie malgré un orage colossal pendant les parties de pétanque.



La 5<sup>ème</sup> Fête du Tourisme de l'Ouest Lyonnais est organisée par Saint Laurent de Vaux et Yzeron. Le cheval règne dans cette région au cœur des Monts du lyonnais ! La chaîne de télévision TLM annonce notre manifestation !

Juillet 1999 : A l'initiative de Michel Calard, la Vitrine de l'Ouest lyonnais s'ouvre au public : les 14 communes exposent dans la petite cour qui jouxte l'Office. Pendant 2 jours des centaines de visiteurs se pressent pour découvrir ce concentré de richesses touristiques.

Octobre 1999 : 6<sup>ème</sup> fête du Tourisme de l'Ouest Lyonnais coorganisée par Saint Genis les Ollières.

Malgré de nombreuses relances, le Point Information est toujours au "point mort". Le Conseil Général est d'accord pour céder le terrain, mais les actes tardent...

Les municipalités de Charbonnières, Marcy l'Etoile, La Tour de Salvagny et la Communauté de Communes votent la subvention au profit du Syndicat Intercommunal pour la construction du Point Information. Joel Piegay, Maire de Marcy l'Etoile est président de ce SIVU.

Septembre 2000 : La Coupe des Elus est organisée par la Ville de Corbas, vainqueur de l'édition 1999.

La 6<sup>ème</sup> Fête du Tourisme de l'Ouest Lyonnais est coorganisée par la commune de Messimy.

Outre les désormais traditionnels parcours sportif du matin à pied, à cheval ou en VTT, et le verre de l'amitié public à midi, l'après midi est placé sous le signe de l'histoire avec les expositions de l'Araire, du Groupe de Recherches Historique de Messimy et les danses folkloriques.

Juin 2001 : changement de municipalité à Charbonnières-Les-Bains. Vincent Bourgogne devient maire. Volny Ratié est délégué de cette commune et vice-président.

Xavier Levrat reste président, avec pour vice-présidents François Avril, Sylvie Quemin Jacques Chavent, du collège des bénévoles devient trésorier.

Septembre 2001 : La 8<sup>ème</sup> Fête du Tourisme de l'Ouest Lyonnais est prise en charge par la commune de Marcy l'Etoile. A notre initiative, un circuit pédestre est créé de toute pièce.

Un énorme orage le matin va décourager de nombreux marcheurs mais la clémence du temps de l'après midi fera de cet événement une réussite.

Octobre 2001 : La Coupe des Elus est organisée par la Ville de La Tour de Salvagny dans les espaces de l'Hippodrome... La soirée de gala marquant ainsi les 80 ans de l'Office du Tourisme se déroule au Casino le Lyon Vert.

Le dossier du Point Information est toujours suspendu à la dernière signature du Conseil Général... Mais le 28 octobre 2002 Joel Piegay, maire de Marcy recevait Michel Mercier



président du Conseil Général du Rhône, et tout un aréopage d'élus pour la pose virtuelle de la première pierre du bâtiment de l'Office du tourisme de l'Ouest Lyonnais. L'optimisme était de rigueur !

Xavier Levrat a su trouver les mots justes pour démontrer que ce bâtiment sera une pièce majeure pour le Domaine de Lacroix Laval mais également pour la promotion du Lyonnais dont les beautés et les ressources ne demandent qu'à être mieux connues.

Septembre 2002 : La coupe des élus est coorganisée par la commune de Toussieu.

Octobre 2002 : la 9<sup>ème</sup> Fête du Tourisme de l'Ouest Lyonnais est coorganisée par Brindas. La foule est au rendez-vous : plus de 1000 personnes visitent les expositions de peinture, les animations sportives...

En 2002, l'Office a reçu 3595 visiteurs, dont une augmentation de 9% pendant la période estivale. Selon la méthode de comptage mise en place par le Comité départemental du Tourisme du Rhône, nous observons que 20% des personnes interrogées habitent l'Ouest Lyonnais, 56% le département et 7,88% la région Rhône-Alpes.

Les demandes les plus fréquentes concernent le Domaine de Lacroix Laval, la randonnée pédestre et le patrimoine. Des efforts restent à faire pour que les fréquentations internationales soient plus fortes.

Le samedi 4 octobre 2003, le Point Information est inauguré.

Ainsi s'achève la période vagabonde depuis le départ de l'Office du Parc des thermes.

La Coupe des Elus s'est déroulée dans la commune Les Haies, en septembre 2003. Preuve, s'il en est besoin que son organisation n'effraie plus les plus petites communes et que cette manifestation unique en France n'a pas pris une ride depuis qu'elle a été lancée par Jacques Bernard, président du Syndicat d'Initiative de 1961 à 1974.

Le Trophée Jaques Bernard poursuit son chemin de ville en village...

La 10<sup>ème</sup> Fête du Tourisme de l'Ouest Lyonnais se déroule à Grézieu La Varenne le dimanche 12 octobre 2003. "A pieds, à vélo, à cheval... Prenez un bon bol d'air dans l'Ouest Lyonnais".

Bonne continuation...

Créateur de la Fête du Tourisme de l'Ouest Lyonnais, depuis les dernières élections je ne suis plus à la tête de cette initiative originale que j'ai lancée et entretenue pendant 8 années.

Il est démontré que cette fête est de plus en plus connue hors les frontières du canton : c'est un des objectifs qui est atteint. L'autre, celui de faciliter les contacts entre élus est toujours d'actualité puisqu'à chaque nouvelle élection, les nouveaux bénéficient là d'un terrain favorable pour se rencontrer et mieux se connaître. Et bien sûr, les communes disposent là d'un contexte favorable pour révéler leurs meilleurs atouts, le temps d'un dimanche.



Nous avons vécu en 82 ans une expérience majeure et originale : celle de l'évolution d'un Syndicat d'Initiative local entièrement voué à la promotion d'un établissement thermal, de son hôtellerie et de ses activités ludiques – Casino, minigolf... - vers un Office de Tourisme intercommunal au sein d'un des plus grands parc périurbain de la région.

Il revient à Maurice Fleury le mérite d'avoir eu l'intuition et jeté les bases de cette intercommunalité et à Xavier Levrat l'audace d'avoir su déplacer, en douceur, le centre de gravité de l'Office du Tourisme, le faisant ainsi évoluer dans le sens du courant de l'histoire : d'une vocation thermique locale à celle des nouveaux besoins touristiques.

Des élus de communes urbaines et rurales ont réussi à bâtir un projet en commun pour la promotion du tourisme et du patrimoine local.

Le "tourisme de proximité" est devenu un produit marketing à part entière : il sert ceux qui savent se l'approprier pour le plus grand bonheur des touristes et des résidents.

Ainsi, l'Office de Tourisme de l'Ouest Lyonnais pourra devenir de plus en plus professionnel avec des moyens de communication informatiques et du personnel formé à la satisfaction de l'offre touristique. Le nouveau bâtiment s'y prête bien.

L'Office devient ainsi un acteur crédible dans le développement du Lyonnais, à coté du Beaujolais et des autres "pays".

**Michel Calard**  
**Vice-président**

